



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>94274</b>	De <b>Mme Linda Gourjade</b> ( Socialiste, républicain et citoyen - Tarn )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche		<b>Ministère attributaire</b> > Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche
<b>Rubrique</b> >enseignement	<b>Tête d'analyse</b> >programmes	<b>Analyse</b> > EPS. perspectives.
Question publiée au JO le : <b>22/03/2016</b>		

### Texte de la question

Mme Linda Gourjade attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la place réservée à l'éducation physique et sportive dans notre système éducatif. La pratique des sports contribue à la lutte contre l'échec scolaire, à l'éducation à la santé et à la citoyenneté, à la réduction des inégalités sociales et culturelles partout sur le territoire. La définition de programmes d'enseignement et l'évaluation des connaissances des élèves dans les diplômes scolaires sont les garanties de la reconnaissance de l'éducation physique et sportive comme discipline dans notre système éducatif. Or la publication des programmes des cycles 2, 3 et 4 au BOEN ainsi que la disparition de l'évaluation de l'EPS au diplôme national du brevet inquiètent fortement les enseignants. Elle souhaiterait donc connaître les propositions du Gouvernement face aux profondes inquiétudes exprimées par la profession.